



API COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants



API Colomiers

api.colomiers@gmail.com

API Lucie Aubrac

lucieaubrac@api-colomiers.com

API Hélène Boucher

api.heleneboucher@gmail.com

API Alain Savary

parentsdeleves.maternelle.savary@gmail.com

API George Sand

parents.sand.mater@gmail.com

FCPE Lucie Aubrac

fcpelucieaubrac.colomiers@gmail.com

FCPE Lamartine Maternelle

fcpelamartine@yahoo.fr

Mme Catherine Cloucard-Martinato

*Déléguée à l'Éducation, à la parentalité
et à l'accueil de loisirs éducatifs*

M. Thierry Baca

Responsable Service Éducation Affaires Scolaires

Mme Laurence Moreno

Responsable Service Education-Loisirs Educatifs

Colomiers, le 04 mars 2021

Objet : Organisation en cas d'absence ATSEM

Madame Cloucard-Martinato, Madame Moreno, Monsieur Baca,

Nous savons à quel point le bien être de nos enfants dans son apprentissage et son épanouissement est une question prioritaire pour la municipalité de Colomiers. C'est en ce sens que nous vous sollicitons aujourd'hui concernant l'accompagnement que peuvent représenter les ATSEM en tant que référent de l'enfant et fil conducteur de sa journée, un rôle essentiel dans cet équilibre éducation, pédagogie, sécurité, confort, hygiène et bien être de l'enfant pour le bon fonctionnement de nos établissements de Maternelle.

Les différentes sections de parents d'élèves API, Lucie Aubrac, Hélène Boucher, Alain Savary, George Sand ainsi que les associations FCPE Lucie Aubrac et Lamartine ont fait remonter depuis maintenant plusieurs mois, voire année, à travers leurs conseils d'école respectifs, des problèmes de fonctionnement qui amènent des situations difficiles pour les équipes enseignantes et par voie de conséquence pour nos enfants.

Ces points sont restés sans réponse satisfaisante jusqu'ici par la mairie, c'est pour cela que nous vous sollicitons aujourd'hui d'une voix unie de l'API Colomiers et FCPE représentante des parents élus de 5 établissements de la commune de Colomiers pour avancer ensemble à trouver des solutions.

En effet, nous avons pu constater des fonctionnements en mode « dégradés » ou « systemD » dès lors qu'une absence ATSEM se présente. Et cela sur des jours répétés puisqu'une ATSEM n'est remplacée qu'au bout de 5 jours d'absence voire 10 jours sur certains établissements. Répétés également par le nombre d'absences dues à des formations ou autres ½ journées mairie qui sont bien sûr justifiées et importantes dans le cadre du développement personnel d'un ATSEM.

Réorganisation ou suppression des activités de nos enfants au pied levé qui demandaient un renfort ATSEM, suppression de sieste faute de surveillance de dortoir, potentiel problème de sécurité laissant seul une classe ou un élève qui a besoin de se rendre aux toilettes, situation de plus en plus récurrente compte tenu de l'obligation de scolarité dès 3 ans ou d'accueil personnalisé en cas de handicap... Tels sont les quelques exemples de situations auxquelles nos enfants doivent faire face lorsqu'une absence ATSEM se produit...

En résumé, c'est tout le fonctionnement d'une école maternelle qui est fragilisé lorsqu'une absence ATSEM se produit.

C'est pour cette raison que nous souhaiterions vous rencontrer rapidement pour discuter et comprendre le fonctionnement et l'organisation des ATSEM aujourd'hui, les améliorations qui ont été apportées en 2015 en terme de service de remplacement (cf. Article La Dépêche du 25/06/2015). Nous souhaiterions également bénéficier d'un bilan sur l'application de la charte ATSEM de 2016 et obtenir des informations sur le chantier de mise à jour de la charte des ATSEM et voir comment nous pourrions y être associés dans notre rôle d'association de Parents d'élèves. Cela nous permettrait de voir ensemble comment nous pourrions aider à construire des solutions adéquates comme cela peut se faire sur d'autres communes équivalentes à Colomiers sur Toulouse Métropole (anticipation absence par un calendrier partagé des formations et des ½ journées mairie, pool ATSEM, 1 ATSEM par classe,...).

Nous espérons que ce courrier retiendra toute votre attention et dans l'attente d'un rendez-vous en présentiel ou visio pendant la période actuelle des Conseils d'École, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Monsieur, nos salutations distinguées.

Les parents élus API & FCPE des écoles

- Hélène Boucher
- Lucie Aubrac
- George Sand
- Alain Savary
- Lamartine Maternelle